



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Conforme au règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)
Annexe II

Version: 1

Date de révision : 11 Avril 2018

SECTION 1

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE (OU DE LA PREPARATION) ET DE LA SOCIÉTÉ
OU ENTREPRISE RESPONSABLE DE SA MISE SUR LE MARCHÉ

Identification de la substance ou de la préparation : GRAPH'IT Brush & Fine Liners

Nom et / ou code du (des) produit(s) :

Références	Désignation(s) commerciale(s)	Composants (Sect. 3)
GI43356	GRAPH'IT Fine liner 0.8 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43357	GRAPH'IT Fine liner 1.0 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43350	GRAPH'IT Fine liner 003 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43351	GRAPH'IT Fine liner 005 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43352	GRAPH'IT Fine liner 0.1 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43353	GRAPH'IT Fine liner 0.2 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43354	GRAPH'IT Fine liner 0.3 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43355	GRAPH'IT Fine liner 0.5 Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43282	GRAPH'IT Brush liner Light grey	1-4, 8, 10, 11, 13, 16, 17 et 19
GI43283	GRAPH'IT Brush liner Medium grey	1-4, 8, 10, 11, 13, 16, 17 et 19
GI43284	GRAPH'IT Brush liner Dark grey	1-4, 8, 10, 11, 13, 16, 17 et 19
GI43285	GRAPH'IT Brush liner Black	1-4, 8, 10 et 19
GI43286	GRAPH'IT Brush liner ochre light	1-4, 8, 15, 18 et 19
GI43287	GRAPH'IT Brush liner ochre medium	1-4, 8, 10, 15, 18 et 19
GI43288	GRAPH'IT Brush liner ochre dark	1-4, 8, 10, 15, 18 et 19
GI43289	GRAPH'IT Brush liner brown	1-4, 8, 10, 11, 15, 18 et 19
GI43358	GRAPH'IT Fine liner - 0.5 Red	1, 6-9, 12 et 19
GI43359	GRAPH'IT Fine liner - 0.5 Blue	1, 5-9, 13 et 19
GI43360	GRAPH'IT Fine liner - 0.5 Green	1, 6-9, 14 et 19
GI43328	GRAPH'IT Pochette de 4 Fine Liners - Noir	1-4, 8, 10 et 19
GI43329	GRAPH'IT Pochette de 4 Brush Liners – dégradés gris + Noir	1-4, 8, 10, 11, 13, 16, 17 et 19
GI43330	GRAPH'IT Pochette de 4 Brush Liners – dégradés bruns	1-4, 8, 10, 11, 15, 18 et 19
GI43331	GRAPH'IT Pochette de 4 Fine liner 0,5 – 4 clrs (Noir Bleu Rouge Vert)	1-10, 12-14 et 19
GI43332	GRAPH'IT Pochette de 6 Fine liners - Noirs	1-4, 8, 10 et 19
GI43333	GRAPH'IT Pochette de 4 Fine Liners Noir - MANGA	1-4, 8, 10 et 19

Identification de la société :

Distributeur: OZ INTERNATIONAL
1088 Rue Marcel Paul, ZA des Grands Godets
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Tel: 01 45 16 78 18
j.rozenberg@oz-international.com

N° d'appel d'urgence : INRS: 01 45 42 59 59

1088, rue Marcel Paul - 94508 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX - Tél. 01 45 16 78 18 - Fax : 01 41 77 19 10

• e-mail : informations@oz-international.fr • Internet : www.oz-international.com •

SA au capital de 585 000 € - N° SIRET 352 558 092 000 57 - APE 4649Z - N° TVA FR 62 352 558 092

SECTION 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

Les marqueurs sont sûrs s'ils sont utilisés dans des conditions normales. Le produit n'est pas classé comme dangereux selon la directive 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Danger par inhalation : Aucun

Dangers par contact avec la peau : Aucun

Dangers par projection dans les yeux : Le contact peut être irritant en cas de contact direct avec les yeux

Danger par ingestion : Peut causer une irritation du système gastro-intestinal

Dangers pour l'environnement : Aucun



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Conforme au règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)
Annexe II

SECTION 3 COMPOSITION & INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients / impuretés ou additifs stabilisants dangereux :

Note : L'encre représente environs 20% du poids total du marqueur (2g d'encre par marqueur de 10g)

N°	Substance	CAS N°	Concentration Max									
			Noir		Rouge		Bleu		Vert		Brown	
			Dans l'encre	Par marqueur	Dans l'encre	Par marqueur	Dans l'encre	Par marqueur	Dans l'encre	Par marqueur	Dans l'encre	Par marqueur
1	Glycérine	56-81-5	5 - 20	1 - 4	25 - 26	5 - 5,2	15 - 20	3 - 4	20 - 25	4 - 5	5 - 20	1 - 4
2	Ethylène glycol	107-21-1	5 - 10	1 - 2							5 - 10	1 - 2
3	Alcool Isopropylique	67-63-0	0 - 2	0 - 0,4							0 - 2	0 - 0,4
4	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	1 - 2	0,2 - 0,4							1 - 2	0,2 - 0,4
5	Propylène Glycol	57-55-6					2 - 2,5	0,4 - 0,5				
6	Résine d'acrylate	-			2 - 4	0,4 - 0,8	2 - 4	0,4 - 0,8	2 - 4	0,4 - 0,8		
7	Eau ammoniacale (75% d'eau)	1336-21-6			0 - 1	0 - 0,2	0 - 1	0 - 0,2	0 - 1	0 - 0,2		
8	Surfactant non ionique (ne contient pas de nonylphénol)	68439-50-9, 69011-36-5	3 - 8	0,6 - 1,6	1 - 2	0,2 - 0,4	1 - 2	0,2 - 0,4	1 - 2	0,2 - 0,4	3 - 8	0,6 - 1,6
9	Agent fongicide	-			0 - 1	0 - 0,2	0 - 1	0 - 0,2	0 - 1	0 - 0,2		
10	C. I. Pigment Black 7	1333-86-4	5 - 10	1 - 2							1,5 - 3	0,3 - 0,6
11	C.I. Pigment Red 258	57301-22-1									0,2 - 1	0,04 - 0,2
12	C.I. Pigment Red 170	73398-89-7			10 - 15	1 - 3						
13	C.I. Pigment Blue 15:6	147-14-8					5 - 10	1 - 2				
14	C.I. Pigment Green 7	1328-53-6							10 - 12	2 - 2,4		
15	C.I. Pigment Brown 25	6992-11-6									1 - 2	0,2 - 0,4
16	C.I. Pigment Yellow 14	568-75-7										
17	C.I. Pigment Yellow 17	4531-49-1										
18	C.I. Pigment Yellow 83	5567-15-7									2,5 - 5	0,5 - 1
19	Eau Purifiée	7732-18-5	Concentration résiduelle									



Ingrédients / impuretés ou additifs stabilisants dangereux :

Note : L'encre représente environs 20% du poids total du marqueur (2g d'encre par marqueur de 10g)

N°	Substance	CAS N°	Concentration Max											
			Ochre Light		Ochre Medium		Ochre Dark		Light Grey		Medium Grey		Dark Grey	
			Dans l'Encre	Par marqueur	Dans l'Encre	Par marqueur	Dans l'Encre	Par marqueur	Dans l'Encre	Par marqueur	Dans l'Encre	Par marqueur	Dans l'Encre	Par marqueur
1	Glycérine	56-81-5	5 - 20	1 - 4	5 - 20	1 - 4	5 - 20	1 - 4	5 - 20	1 - 4	5 - 20	1 - 4	5 - 20	1 - 4
2	Ethylène glycol	107-21-1	5 - 10	1 - 2	5 - 10	1 - 2	5 - 10	1 - 2	5 - 10	1 - 2	5 - 10	1 - 2	5 - 10	1 - 2
3	Alcool Isopropylique	67-63-0	0 - 2	0 - 0,4	0 - 2	0 - 0,4	0 - 2	0 - 0,4	0 - 2	0 - 0,4	0 - 2	0 - 0,4	0 - 2	0 - 0,4
4	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	1 - 2	0,2 - 0,4	1 - 2	0,2 - 0,4	1 - 2	0,2 - 0,4	1 - 2	0,2 - 0,4	1 - 2	0,2 - 0,4	1 - 2	0,2 - 0,4
5	Propylène Glycol	57-55-6												
6	Résine d'acrylate	-												
7	Eau ammoniacale (75% d'eau)	1336-21-6												
8	Surfactant non ionique (ne contient pas de nonylphénol)	68439-50-9, 69011-36-5	3 - 8	0,6 - 1,6	3 - 8	0,6 - 1,6	3 - 8	0,6 - 1,6	3 - 8	0,6 - 1,6	3 - 8	0,6 - 1,6	3 - 8	0,6 - 1,6
9	Agent fongicide	-												
10	C. I. Pigment Black 7	1333-86-4			0 - 1	0 - 0,2	0,1 - 0,2	0,02 - 0,04	0 - 0,1	0 - 0,02	0 - 0,2	0 - 0,04	0,1 - 1	0,02 - 0,2
11	C.I. Pigment Red 258	57301-22-1							0 - 0,1	0 - 0,02	0 - 0,2	0 - 0,04	0 - 0,5	0 - 0,1
12	C.I. Pigment Red 170	73398-89-7												
13	C.I. Pigment Blue 15:6	147-14-8							0 - 0,1	0 - 0,02	0 - 0,2	0 - 0,04	0,1 - 1	0,02 - 0,2
14	C.I. Pigment Green 7	1328-53-6												
15	C.I. Pigment Brown 25	6992-11-6	0,1 - 0,5	0,02 - 0,1	0,5 - 2	0,1 - 0,4	1,5 - 4	0,3 - 0,8						
16	C.I. Pigment Yellow 14	568-75-7							0 - 0,1	0 - 0,02	0 - 0,2	0 - 0,04	0 - 0,2	0 - 0,04
17	C.I. Pigment Yellow 17	4531-49-1							0 - 0,1	0 - 0,02	< 1	< 0,2	0 - 0,2	0 - 0,04
18	C.I. Pigment Yellow 83	5567-15-7	0,1 - 0,5	0,02 - 0,1	0,5 - 2	0,1 - 0,4								
19	Eau Purifiée	7732-18-5	Concentration résiduelle											



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Conforme au règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)
Annexe II

SECTION 4

PREMIERS SECOURS

Généralités : En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer à l'eau pendant 15 minutes.

Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon.

Inhalation: Les vapeurs du produit étant très faible, un danger par inhalation est négligeable.

Ingestion: En cas d'ingestion, diluer en donnant 2 verres d'eau ou plus à boire uniquement si le sujet est conscient.

SECTION 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : dioxyde de carbone, eau pulvérisée, mousse ou produit chimique sec.

Dangers spécifiques provenant de la substance ou du mélange : en raison d'une forte concentration d'eau, ces encres ne sont pas inflammables mais le résidu d'évaporation est combustible.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: utiliser un équipement de protection couramment utilisé en cas d'incendie.

SECTION 6

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Méthodes et matériaux pour le nettoyage : Absorber et récupérer les matériaux à l'aide d'un chiffon et laver à l'eau.

Précautions pour la protection de l'environnement: A température ambiante, aucune matière volatile n'est présente dans l'encre. Ne pas déverser dans les égouts.

SECTION 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions individuelles / équipement de protection: aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions de stockage sécurisées : Veillez à ne pas laisser le marqueur sans le capuchon pendant un temps prolongé, sinon l'encre sèche. Il est préférable de stocker le produit dans un endroit frais et bien ventilé.

SECTION 8

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Précautions individuelles / équipement de protection:

- Protection respiratoire: Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection de la peau :
 - Port de gants de protection : non requis dans des conditions normales d'utilisation. Pour les techniques nécessitant une exposition continue des mains, des gants sont recommandés.
 - Autres vêtements ou équipements de protection: aucun requis dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux : aucune requise dans des conditions normales d'utilisation

Pratiques de travail / hygiène: utiliser conformément aux pratiques de manipulation sécuritaires, notamment: ne pas manger, boire ou fumer en manipulant les matériaux, éviter un contact excessif avec la peau, laver après avoir travaillé avec les matériaux.

SECTION 9

PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

- Etat physique : Liquide
- Couleur : différentes couleurs (comme sur le catalogue)
- Odeur: Légère

Caractéristiques chimiques

- pH : non disponible
- Point d'ébullition : 100°C
- Densité : 1,1 à 1,3 g / cm³
- Volatilité : 40 à 60 %
- Solubilité de l'encre dans l'eau : soluble

SECTION 10

STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable

Incompatibilité : Aucune

Réactivité : Aucune

Produits de décomposition dangereux: Aucuns

SECTION 11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le marqueur est non toxique dans des conditions normales d'utilisation du produit.

Les principaux composants de cette encre sont les pigments, l'éthylène glycol, les résines et plusieurs additifs. Ces pigments sont considérés comme non toxique, mais une forte ingestion d'éthylène glycol peut causer des dommages aux reins. In vivo, l'éthylène glycol est oxydé en acide oxalique et du Ca-oxalate insoluble dans l'eau peut être formé.

SECTION 12

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas déverser dans les cours d'eau, les égouts, ou le sol.

SECTION 13

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminer conformément aux réglementations locales.

SECTION 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette préparation est non classée dangereuse selon les réglementations transports.

SECTION 15

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlement Européen REACH N°.1907/2006

Règlement Européen CLP N°1272/2008

SECTION 16

AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité repose sur l'état actuel de nos connaissances et remplace toutes les versions précédentes. Les principales sources d'information utilisées dans la compilation de la fiche de données de sécurité pour le produit sont :

- Fiches de données de sécurité de nos fournisseurs
- Directives de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) sur l'élaboration des fiches de données de sécurité, dates de la version 2.1 février 2014.

Les renseignements que la FDS contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales. Un produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu une instruction écrite. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'information donnée dans la FDS est considérée comme une description des exigences de sécurité de notre produit : elle ne doit pas être considérée comme une garantie des propriétés du produit.